

Le crédit à la consommation : parlons-en justement !

A lors que personne ne met en doute le rôle essentiel du crédit à la consommation dans la croissance de notre économie, pas moins de dix lois, depuis 1978, sont venues en encadrer - et en restreindre - la distribution. Bientôt deux autres lois, en cours d'examen au Parlement, ajouteront encore à cet arsenal législatif (pour ne rien dire des textes réglementaires).

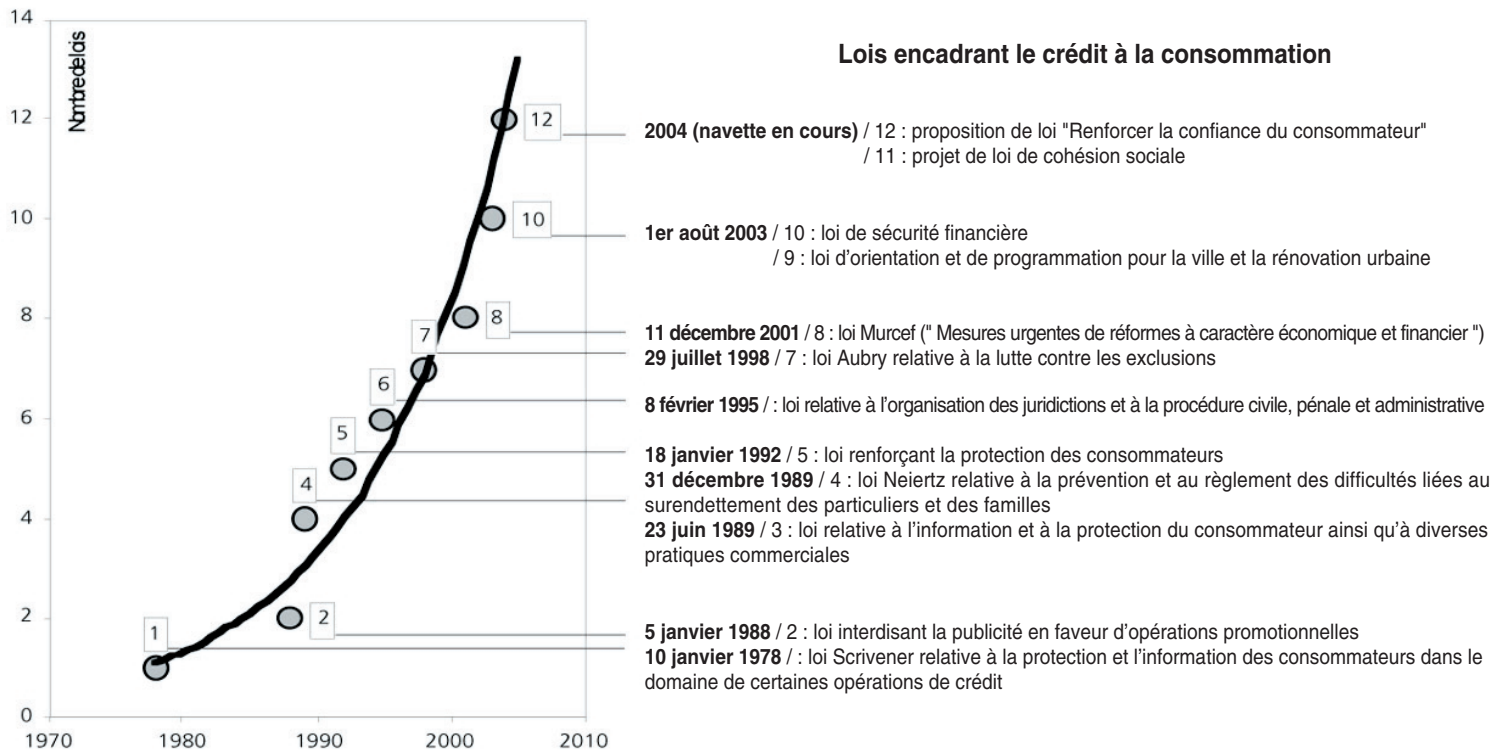
Le résultat en est que la France se situe en queue de peloton européen pour la détention de crédit à la consommation par habitant. C'est un manque à gagner patent pour notre commerce et notre industrie.

L'argent est un sujet tabou en France et gagner de l'argent en en vendant reste suspect.

Pourtant, les établissements de crédit - dûment agréés et contrôlés dans le cadre de la loi bancaire - font leur métier en vrais professionnels. Ils savent évaluer au mieux la solvabilité future de leurs clients, c'est pourquoi leur perte finale oscille autour de seulement 2% de leurs encours.

Prêter est un métier économiquement et socialement indispensable. C'est ce métier que nous nous proposons de vous expliquer, le **15 décembre**, au cours d'un débat où interviendront aussi les organisations de consommateurs.

Tous les parlementaires sont invités à venir y poser leurs questions directement aux dirigeants des plus grands établissements. Nous leur devons les réponses dont ils ont besoin pour exercer en toute connaissance de cause leur mission de législateurs.



Le crédit à la consommation : parlons-en justement !

le 15 décembre 2004, de 10 heures à 12 heures 30

Espace du Centenaire, 189 rue de Bercy Paris 12ème

PROGRAMME

- OUVERTURE**
1. Présentation de l'ASF. Place du crédit à la consommation dans l'économie
 2. Relations avec les organisations de consommateurs
 3. Réglementation du crédit à la consommation
 4. Présentation générale du sondage **TNS Sofres**

✓ PREMIÈRE TABLE RONDE : **PUBLICITE/INFORMATION : ENVIE DE SEDUIRE ET NECESSITE D'INFORMER**

✓ DEUXIÈME TABLE RONDE : **ACCEPTER OU REFUSER UN CREDIT, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE**

✓ TROISIÈME TABLE RONDE : **PRÊTER DE L'ARGENT, ÇA A UN COÛT**

✓ QUATRIÈME TABLE RONDE : **TROUVER DES SOLUTIONS QUAND ÇA VA MAL**

Débat entre dirigeants d'établissements de crédit et représentants d'organisations de consommateurs

animé par Luc Evrard

A tout moment, les parlementaires présents pourront intervenir dans le débat

Inscription au 01 53 23 73 36 ou nathalie.depassez@ogilvy.com